



AGROALIMENTAIRE

Contactez la FGTA-FO :

> Michel Kerling
Secrétaire fédéral
Tel : 01 40 52 84 90
Courriel : michel.kerling@fgta-fo.org

Paris, le 17 décembre 2015

Inquiétude sur la pérennité du régime de prévoyance industrie et commerce en gros des viandes

La réunion paritaire du mercredi 16 décembre 2015 se devait d'être conclusive.

Aux dires et écrits de la délégation d'employeurs : « *Il était impératif et urgent de prendre des positions fermes sur l'avenir de ce régime compte tenu de la dégradation des comptes. La situation est grave et nous nous devons de prendre nos responsabilités !* »

Après une journée d'échanges, plusieurs fédérations d'employeurs ont rejeté l'ensemble des scénarios possibles dont l'un prévoyait une augmentation des cotisations de 0.17 % par an pendant 3 ans, soit environ 1.50 euros à 2 euros par mois et par salarié à la charge de l'employeur.

La seule réponse apportée par les employeurs fût que cette augmentation est insupportable par les entreprises !

L'inquiétude est grande pour l'avenir, notamment pour les salariés qui sont dans ce secteur d'activité confrontés à la pénibilité des métiers, et terminent souvent leur carrière professionnelle en incapacité ou en invalidité !

La FGTA-FO demande aux fédérations patronales concernées de prendre leur responsabilité sociale ainsi que des mesures pour ne pas plonger à l'avenir les salariés dans une plus grande précarité.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr